













Première Université d'été de l'Association TGV Provence Côte d'Azur sur le thème

\*Aménagement et développement de l'Arc Méditerranéen

\*D'un corridor urbain à un corridor de mobilité?\*

en partenariat avec la COFHUAT. la FIHUAT. Sciences-Po Paris et la SNCF

en partenariat avec la COFHUAT, la FIHUAT, Sciences-Po Paris et la SNCF 23 juillet/3 août2007 - Sciences PO Paris, Campus de Menton

#### Mardi 31 juillet 2007

Interventions conjointes de **Dominique Musslin**, *Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'Aire avignonnaise*, et de **Jacques Molinari**, *Secrétaire scientifique du GIR Maralpin*, sur le thème

Les patrimoines environnementaux et culturels de l'Arc méditerranéen aux périls d'un développement incontrôlé

Les cadres géopolitiques et institutionnels de la problématique

Les cadres géopolitiques et institutionnels de la problématique

#### **Jacques MOLINARI**

Ingénieur honoraire du Commissariat à l'Énergie Atomique
Secrétaire scientifique du Groupe interdisciplinaire de réflexion sur les percées sudalpines et l'aménagement du territoire maralpin

[GIR Maralpin]

Université d'été – Sciences-Po Menton – Juillet-Août 2007 « L'aménagement et le développement de l'arc méditerranéen »

Les patrimoines environnementaux et culturels de l'Arc méditerranéen aux périls d'un développement incontrôlé

Les cadres géopolitiques et institutionnels de la problématique

**♦** 

Menton, le 31 juillet 2007

Jacques Molinari, secrétaire scientifique du GIR Maralpin

## Les cadres géopolitiques et institutionnels de la problématique

- A. Peut-on dissocier l'arc méditerranéen des espaces alpin et pyrénéen ?
- B. Les Alpes et la Méditerranée au cœur de la réflexion sur l'avenir de notre planète
- C. Les cadres géopolitiques et institutionnels de la réflexion environnementale
- D. Au fil des décennies, des évolutions inquiétantes... au mépris des lois
- E. Sources

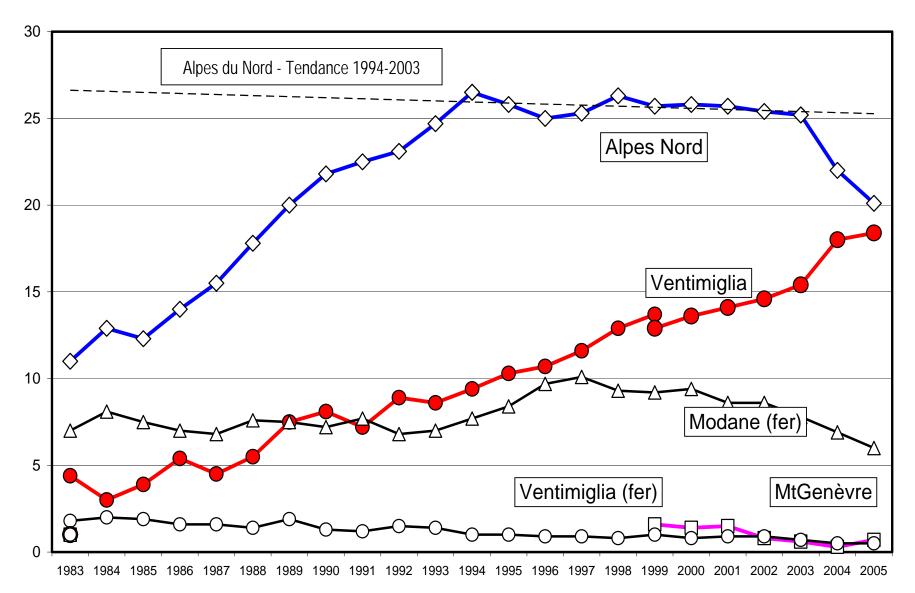
### A. Peut-on dissocier l'arc méditerranéen des espaces alpins et pyrénéens ?

- 1. La Côte d'Azur à la croisée des arcs alpin et méditerranéen... et des chemins
- 2. Une question actuellement sans réponse : Comment faire face à l'essor incontrôlé des flux de transit marchandises à travers l'arc méditerranéen nord-ouest ?

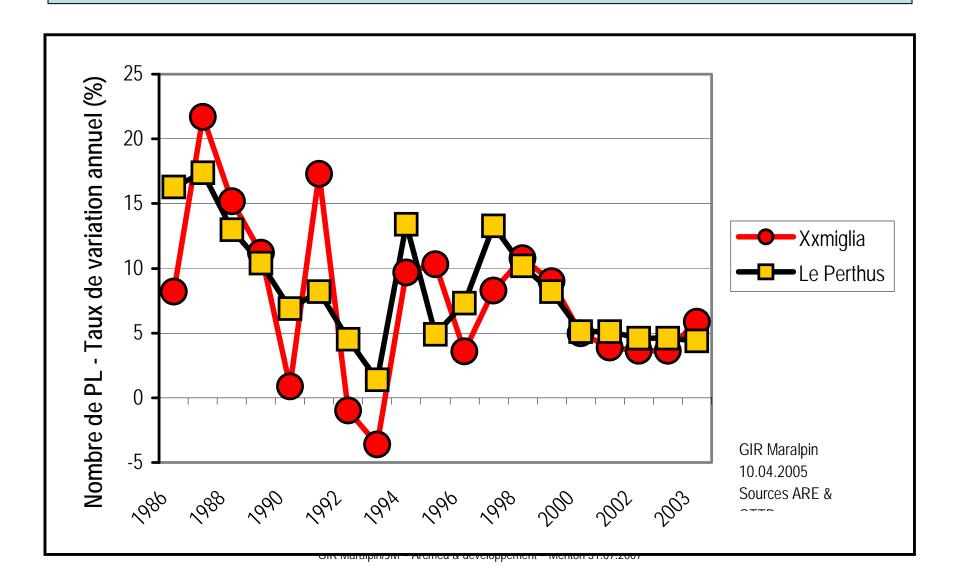
### Le verrou maralpin au carrefour des Alpes et de la mer

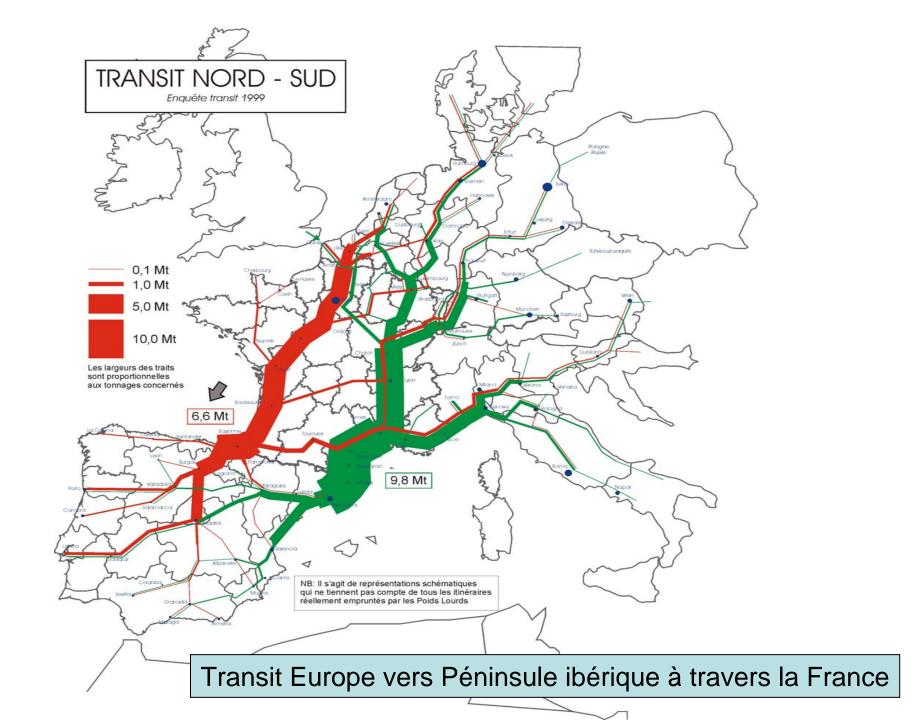


### Évolution 1983-2005 du trafic [Mt] à travers les Alpes Fr/It

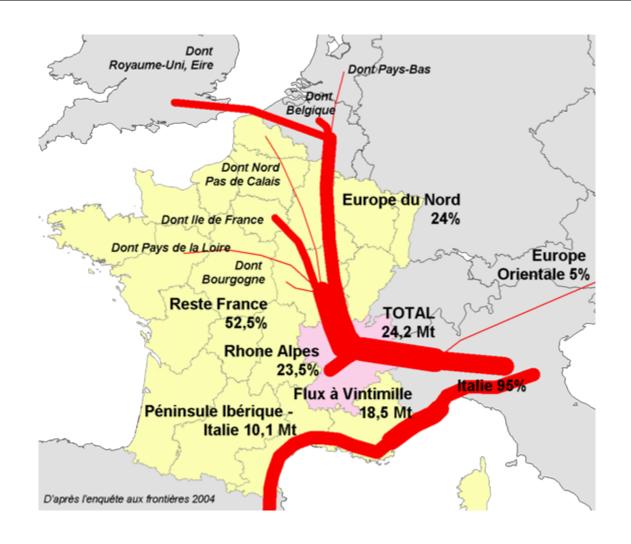


## Taux de variation annuel [Nb de Poids Lourds] Corrélation Catalogne-Côte d'Azur





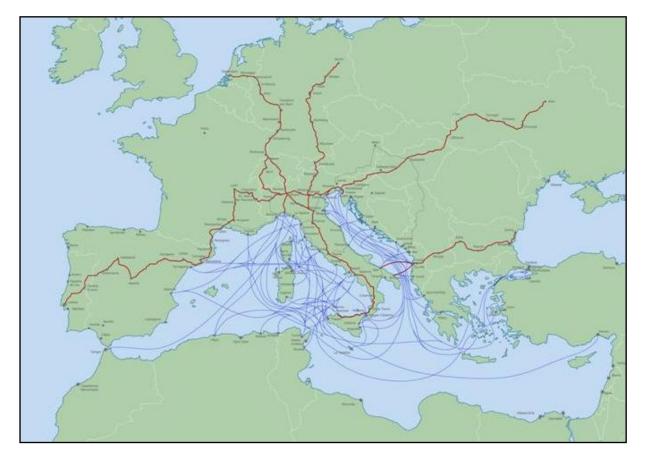
## Origines et destinations des flux de marchandises à travers les Alpes [enquête frontières 2004 (Transalpine)]



### Les autoroutes de la mer en Méditerranée

[Cappato (2007)]

- 161 lignes en service entre l'Italie et les pays de la Méditerranée (dont 1 seule avec la France)
- Un trafic cumulé de 600 000 PL mais un facteur de charge atteignant à peine 50 %



# B. Les Alpes et la Méditerranée au cœur de la réflexion sur le devenir de la planète

- 1. ALPES La Commission internationale pour le protection des Alpes (CIPRA) créée en 1952 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est née bien avant le « Halte à la croissance ! » du Club de Roma (1971)
- 2. <u>MÉDITERRANÉE</u> Le *Plan d'action pour la Méditerranée* (PAM) préparé en 1975 par le PNUE/UNEP en vue de la *Convention de Barcelone* (1976) a largement anticipé sur le *Rapport Brundtland* (1987) :
  - "development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs.«
  - "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs"

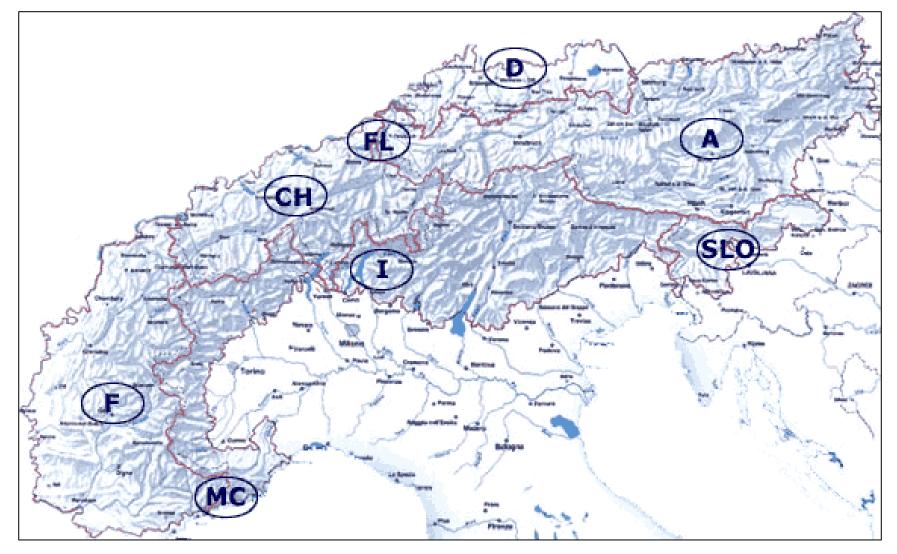
Année	France	Europe / EU	Monde / UN	UNDP / PAM	Alpes
1970					1952 Création CIPRA
1971			Club de Rome		
1972			Conf. Stockholm		
1973					
1974					
1975	Conservatoire du Littoral			Plan d'action (PAM)	
1976				Convention Barcelone	
1977					
1978				Convention en vigueur	
1979					
1980					
1981			UICN		
1982					
1983					
1984					
1985	Loi Montagne				
1986	Loi Littoral				
1987			Rapport Brundtland		
1988		Résolut. Alpes Parlement			Conf. Experts CIPRA
1989				Plan Bleu 1989	1ère Conf Alpine
1990					
1991					2ème Conf. : Conv. cadre
1992			Sommet de Rio		
1993					
1994					Entrée en vigueur
1995				Convention amendée	
1996				CMDD	
1997		Facteur 4	Protocole de Kyoto		
1998		Convention d'Arrhus			
1999					
2000	PNLCC				Ratif. Protoc. Transports
2001					
2002			S. de Johannesburg		
2003	Stratégie Nat. DD				
2004	Plan Climat			Conv. modif. en vigueur	
2005	Charte Environnement		Conf. Climat Montréal	Plan Bleu 2005	
2006	Groupe Facteur 4				
2007					

Mesures
environnementales
institutionnelles
couvrant les
espaces
alpin et
méditerranéen

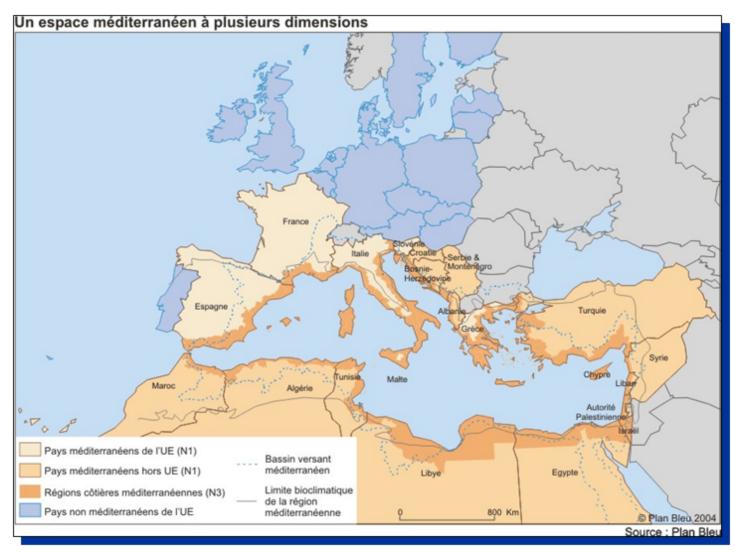
## C. Les cadres géopolitiques et institutionnels de la réflexion environnementale

- Convention alpine Convention-Cadre + Protocoles [dont : Protection de la nature et paysages, Agriculture, Aménagement du territoire et développement durable, Forêts, Tourisme, Énergie, Protection des sols, Transports]. Tous ratifiés par les 8 États et la Communauté européenne, ils ont valeur de traité international et tout État est dans l'obligation de les respecter (sous réserve de réciprocité)
- 2. <u>Le "Système de Barcelone"</u> Les 22 pays méditerranéens [PNUE/UNEP]
  - Convention de Barcelone [protection de la mer Méditerranée contre les pollutions (1976), inclut le littoral (2004)] + Protocoles
  - Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) [assure le suivi et la mise en place de ce dispositif (Secrétariat + 6 centres dont Plan Bleu)]
  - Plan Bleu [outil systémique et prospectif du PAM ; observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement]
  - Stratégie méditerranéenne pour un développement durable [SMDD] (2005)

### Le territoire de la Convention alpine

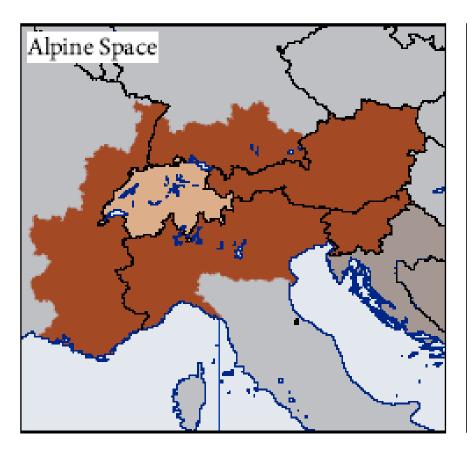


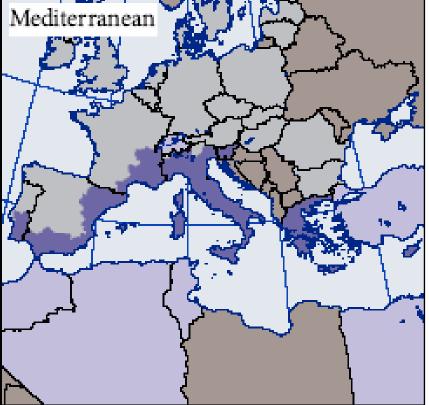
## L'espace du Plan Bleu [Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/UNDP)]



## European Community Structural Funds 2007-2013 Transnational Cooperation areas

[Alpine & Mediterranean]

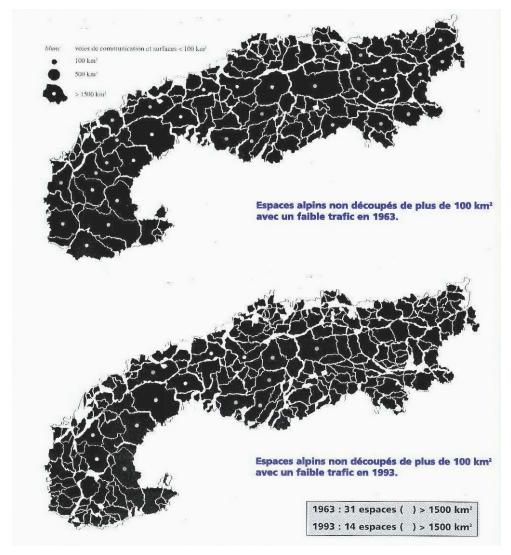




# D. Au fil des décennies, des évolutions inquiétantes ...au mépris des lois

- Convention alpine Le Protocole Transport, dont le contenu et la portée ont été débattus près d'une décennie durant, est, à peine ratifié, en voie d'être tourné par la France par des arguties juridiques
- 2. <u>Les Rapports sur la Méditerranée</u> ["Plans Bleus 1985/1989 & 2005"] Achevés à 16 ans d'intervalle, ils révèlent une évolution plus grave que prévue, alertent sur les risques liés à la poursuite des tendances actuelles et invitent à une action résolue (SMDD)
- 3. <u>Les Lois Montagne et Littoral</u> (en France) Elles n'ont été que modérément respectées et sont en voie d'être considérablement édulcorées

## La fragmentation de l'espace alpin par les voies de communication entre 1963 et 1993 [Gruber(CIPRA 1994)]

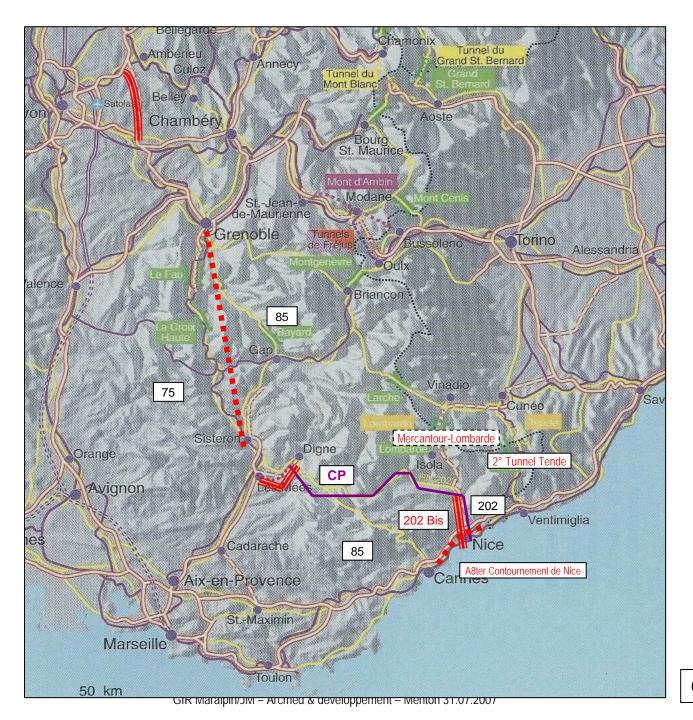


GIR Maralpin/JM – Arcmed & développement – Menton 31.07.2007

### Alpes franco-italiennes

Des tunnels routiers et des autoroutes encore et encore... au mépris de la Convention alpine

- À l'opposé des décisions du Peuple suisse "Initiative des Alpes" (1989-1994), "RPLP" (1998), cette dernière assurant le financement de la NLFA (votée en 1992) avec ses 2 tunnels ferroviaires de base du Lötschberg (25 km) et du Gothard (57 km)
- En moins de quinze ans, tout aura été tenté [dans le plus grand désordre] pour placer en tous sens tunnels et autoroutes, du nord au sud, puis du sud au nord [cf. *Diapo suivante*]
- En pratiquant le double langage dont le maître mot (pour les populations locales) est celui de "désenclavement" (sic)
- En tirant parti des objections "écologistes" (et passéistes) au grand tunnel ferroviaires de base "Lyon-Turin"



GIR (2005)

### Transports et qualité de l'air en PACA

[ Profil environnemental régional (DIREN – Version 3 ; août 2004)]

### Transports: 75 % pétrole consommé; 50 % de la pollution

- Développement intense des infrastructures routières
- Étalement urbain : périurbanisation quasi continue du littoral
- Mode de vie "tout auto" [doublement en 15 ans des distances parcourues]
- Extrême retard en transports collectifs
- Manque de volonté politique et de vision stratégique des élus

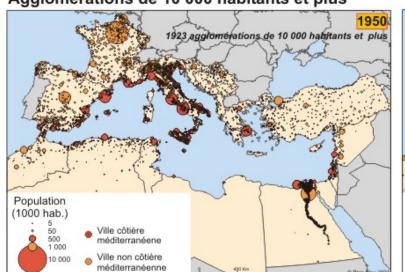
### Pollution atmosphérique

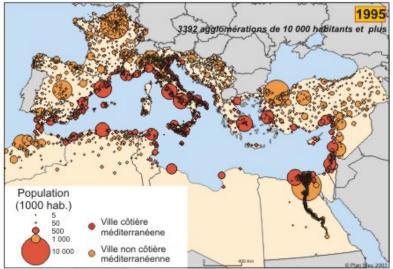
- 1<sup>er</sup> rang national pour le dioxyde de soufre [SO<sub>2</sub>]
- 2<sup>ème</sup> pour le monoxyde de carbone [CO]
- 2<sup>ème</sup> pour les composés organiques volatils
- 2<sup>ème</sup> pour les émissions de CO<sub>2</sub> (effet de serre)
- 3<sup>ème</sup> pour les monoxydes d'azote [NO<sub>x</sub>]
- L'une des 4 régions d'Europe les plus polluées par l'ozone

### Croissance population (+ 143 M, 30 ans) et urbanisation [P. Miran (2007)]

### Agglomérations de 10 000 habitants et plus

#### Agglomérations de 10 000 habitants et plus

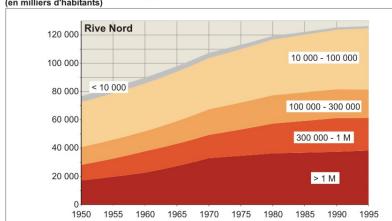




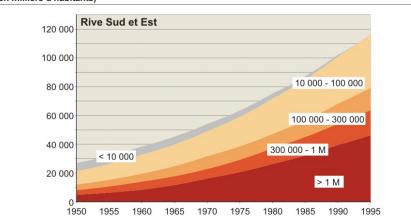
Source: Géopolis

### Croissance des très **grandes villes** des PSEM, explosion de **l'habitat informel** (30 à 70% de la population)

Répartition de la population des agglomérations suivant leur classe de taille (en milliers d'habitants)



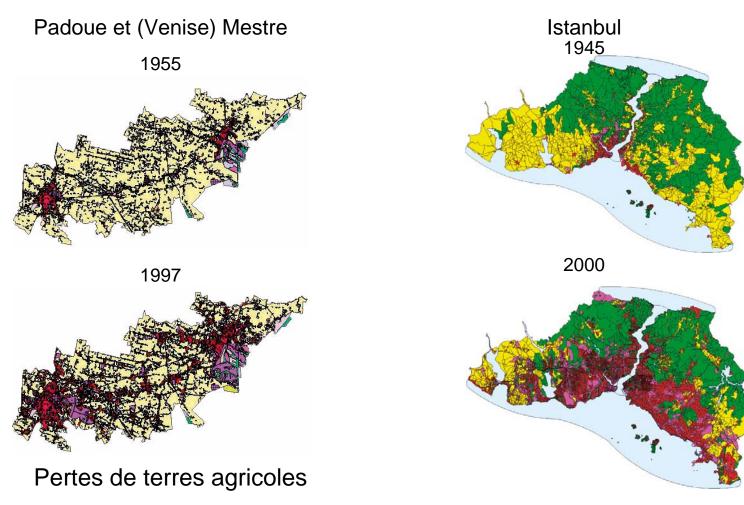
Répartition de la population des agglomérations suivant leur classe de taille (en milliers d'habitants)



Source : Plan Bleu 2002, d'après Géopolis 1998

Source : Plan Bleu 2002, d'après Géopolis 1998

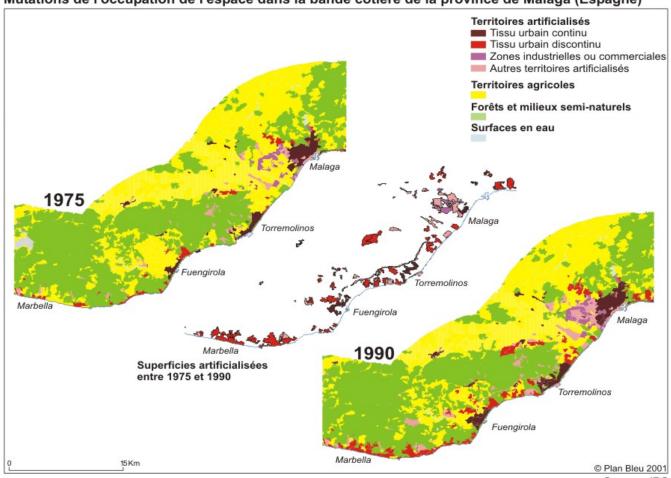
### Étalement urbain facilité par l'explosion des transports motorisés et la dispersion des activités [P. Miran (2007)]



- 116 km² de terres agricoles perdues dans le corridor Padoue/Venise-Mestre (276 ha/an)
- Istanbul : 561 km² (1021 ha/an)

### Artificialisation des côtes (exemple de Malaga-Marbella: 1975-1990) [P. Miran (2007)]

Mutations de l'occupation de l'espace dans la bande côtière de la province de Malaga (Espagne)



≈ 40% de côtes méditerranéennes construites en 2000 : vers un bétonnage général des côtes méditerranéennes?

### E. Sources

Les informations à partir desquelles ont été réunis les éléments de cette présentation synthétique émanent principalement des sources suivantes

- CAPPATO Alberto "Les Autoroutes de la mer" ; A.G. de la CCINCA, Nice, mars 2007 : www.gir-maralpin.org/TdMerCabotageAutoroutes.htm
- CIPRA (Commission internationale pour la protection des Alpes) : <a href="www.cipra.org">www.cipra.org</a>
- Convention alpine : <u>www.convenzionedellealpi.org</u>
- Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DIREN-Paca) : <a href="www.environnement-paca.org">www.environnement-paca.org</a>
- GIR Maralpin (Groupe interdisciplinaire de réflexion sur les traversées sud-alpines et l'aménagement du territoire maralpin): <a href="https://www.gir-maralpin.org">www.gir-maralpin.org</a>
- Méditerranée Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement [Résumé (Fr& En)] : www.planbleu.org/red/pdf/red\_resume\_en.pdf
- MIRAN Patrice "Environnement et développement : perspectives pour la Méditerranée" <u>pmiran@planbleu.org</u>
- Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES) : <u>www.effet-de-serre.gouv.fr</u>
- MOLINARI Jacques "Transports, déplacements et territoires alpins"; Colloque ARU-SFU-PACA "100 ans d'urbanisme en montagne", Montgenèvre, janv. 2007 : http://www.gir-maralpin.org/TdRepertPublicat.htm